

cross-language (from Spanish and English) summaries of technical articles at a level accessible to the general public and introductory courses.

The contributors present the relationship with animals in a mixture of regional and thematic approaches. Micmac spokesman Viviane Gray introduces the totemic role of animals with First Nations culture, illustrated notably by the animal shape signatures on the minutes of the Niagara Council of 1764. Issues of cosmology, ritual and interaction are discussed by Pierre Beaucage and H el ene Dionne, particularly animals as paths within nature, with the “trickster” animal as an anti-hero educator. Two contributions focus on specific peoples and two on specific animals. Pl acido Villanueva Peredo discusses the jaguar, eagle and serpent in Huichol culture north of Jalisco, Mexico, and Diane Dittmore writes on puberty rituals among the Apache of Arizona. Gerald McMaster’s light discussion of the horse, named the great dog by the Blackfoot, shows the horse as a cultural intermediary, as part of male culture, and a symbol invoked by white society in marginalizing Natives, through James Earl Fraser’s 1894 sculpture *End of the Trail*. Richard Dominique focuses on dreams, medicine and culture through a discussion of divination with the scapula of Caribou.

Despite C eline De Guise’s intent on designing a multi-sensory exhibit, the book presents a very static folkloric picture. There is little discussion of change. Controversy is avoided and we hear nothing about the fur trade, game management debates such as the post-1945 state attempt to regulate traditional traplines, the intrusion of retail culture which offered alternatives to tradition, technological modifiers such as the ubiquitous deep freeze, or the impact of the agrarian vision promoted by government representatives. Has the relationship with animals remained unchanged?

Geographer Henri Dorion’s introductory essay gave just emphasis to autochthonic philosophy. The term is precisely apt, stressing plant, animal and humans, not only resident in an area, but literally rising up out of the soil. According to the *Oxford Dictionary*, the term was claimed over a century and a half ago by First Nations to define themselves. This search for identity seems to have a very appropriate place with Rousseau and others in Keith Tester’s survey. Perhaps we should consider why this philosophic concept is absent from our debates.

Lorne Hammond
University of Ottawa

Louis Lavall e — *La Prairie en Nouvelle-France, 1647-1760*. Montr al et Kingston : McGill-Queen’s University Press, 1992, 302 p.

Voici une  tude des plus s rieuse en « histoire sociale », ponctuelle certes, mais susceptible de f conder un large ensemble d’enqu tes sur certains microcosmes, dont l’analyse ne fait que commencer.

Dans une style de haute qualit  litt raire, l’expos , bien que technique sur le plan du vocabulaire de l’enqu te historique, demeure alerte et passe, all grement, par la d finition nette des institutions en suivant pas   pas la trace et les chemins difficiles d’une tr s abondante documentation.

Le cadre d'ensemble répartit le contenu dans les catégories suivantes : géographie, population, seigneurie, paroisse, solidarités, patrimoine, activité économique, hiérarchie sociale. Le tout accompagné de tableaux, graphiques, figures, cartes, bibliographie, index, comme il se doit.

Au départ : le problème de l'espace, du territoire à exploiter. La Prairie se présente comme un lieu de passage entre Montréal et le Richelieu et peut se croire destinée à un grand avenir du point de vue des communications est-ouest. L'eau-de-vie, les cabarets y exercent un attrait considérable, indice d'une activité d'importance.

Comme en bien d'autres lieux en Nouvelle-France, la population paysanne est juridiquement encadrée par deux institutions : la seigneurie et la paroisse. L'assemblée des habitants, à ces deux niveaux, demeure le lieu de convergence d'une société habituée à organiser la vie quotidienne en d'étroites limites, hors desquelles elle se sent mal à l'aise.

Bien qu'il s'agisse d'une seigneurie appartenant aux Jésuites, concédée en 1647 pour la mission auprès des nations indiennes, on se rend compte que la concession de terres aux Français s'accélère graduellement. Les Iroquois abandonnent leurs terres, au point que leur village se déplacera à quatre reprises entre 1667 et 1716, pour se fixer au Kahnawake d'aujourd'hui.

La mention d'une triple revendication de la seigneurie par les Hurons entre 1791 et 1819 (60) a de quoi surprendre, puisqu'il s'agit d'une mission iroquoise ! Il convient de rappeler à ce propos que les Iroquois avaient revendiqué la seigneurie très tôt après la conquête anglaise, un droit que le gouverneur anglais leur avait reconnu.

Le caractère « féodal » de l'institution seigneuriale une fois solidement formulé, l'auteur nous explique la nature de cette puissance publique des seigneurs de l'Ancien Régime, construite sur la possession du domaine, des droits et monopoles, qu'une certaine « vassalité » paysanne perpétue. À l'intérieur d'une frontière commune, entre seigneurie et paroisse, s'articule le réseau des solidarités et fidélités où une forte sociabilité favorise l'endogamie territoriale, surtout au sein des familles anciennes.

Sur le plan de l'expression du sentiment religieux et de la pratique, nous sommes moins bien servis, faute de documents, dont le moins que l'on puisse dire est le fait que l'enquête ne peut nous livrer le portrait de ce qu'il y a de plus fondamental dans la définition d'une mentalité profondément chrétienne.

Pourtant, c'est une réalité du visage de la Nouvelle-France, présente dans quantité de documents.

Notre historien, disciple méritant de l'école de Roland Mousnier, se permet de nous proposer un titre à la fois commode... et embarrassant lorsqu'il se propose de définir la nature de sentiment religieux des fidèles (108). Il déclare se trouver en face d'une « impossible étude de sociologie religieuse rétrospective ». Tout en admettant cette difficulté, il reste que l'on se doit de relever ce qu'une enquête partielle révélerait : le fait, surtout parmi les Iroquois convertis, d'une piété et d'une ferveur dont nous parlent les *Relations* des Jésuites (v.g. Thwaites, 59, 79, 257). De toute manière, l'analyse sociologique ne serait valable que si l'on tient compte de l'ensemble des établissements ou paroisses.

À partir de ces postulats, il est possible de rappeler quelles étaient les responsabilités de tous les missionnaires du temps. Partout, l'Église catholique exerce une autorité égale à sa puissance publique, surveille l'obéissance aux préceptes, l'enseignement du catéchisme, l'administration des sacrements, la pratique des rites, multiplie les cérémonies, avertit, punit, fulmine contre le blasphème, contrôle, intervient même au sein de la famille, visite malades et mourants, encourage les oeuvres de miséricorde, accueille les pauvres, rassure ou, au besoin, énerve les consciences par des sanctions qui relèvent du droit canonique, d'une morale pointilleuse, dont profitent souvent bien des pasteurs trop vigilants.

Par ailleurs, nous sommes mieux servis par les contrats de mariages, les inventaires après décès, témoins des plus importants que nous livrent les minutes notariales et essentiels pour l'analyse des alliances entre familles, pour l'étude des échanges de biens et pour la transmission du patrimoine. À ce propos, le Terrier de Laprairie demeure une des sources les plus riches.

Sur la question des mariages, on évoque le cas spécial d'un jeune homme de 23 ans (145), déclaré mineur. Y a-t-il erreur sur l'âge ? Au sens canonique, le garçon est considéré comme majeur à 16 ans, la fille à 14 ans.

Nous en arrivons ainsi à l'étude du droit successoral : testament, avancement d'hoirie, abandon (ou donation), partage (ou répartition) des biens entre les héritiers, expression du morcellement du patrimoine.

On notera, sur le plan juridique, le respect du principe d'égalité lorsqu'il s'agit des intérêts des héritiers. Ces parcours dans la documentation posent le problème des hiérarchies sociales, un aspect plus délicat, faisant ici l'objet d'une intéressante exploration. Ainsi se détachent, en pleine société paysanne, les familles de notables, dont les biens ont augmenté de génération en génération, dont le prestige s'est affirmé.

Robert Toupin, s.j.
Université Laurentienne

George Levitine, ed. — *Culture and Revolution. Cultural Ramifications of the French Revolution*. College Park: University of Maryland at College Park, 1989. Pp. xvi, 320.

This book is a collection of twenty-one papers given at a symposium at the University of Maryland in 1987 by American and French scholars, most of them specialists in art or history. Since the symposium was sponsored by an art department, it is not surprising that more of the contributions treat painting and architecture than any other area of culture. A handful of the papers are well illustrated. A number of others dealing with the visual arts cry out for illustration — most notably, Michel Vovelle's opening discussion of the iconography of the Revolution. In addition to the numerous papers on the fine arts, there are discussions of political debates about the army, changes in political language, religion, and republican cooking. The question of chronological delimitation is left unaddressed. The last two papers are about portraits of Napoleon's family and about Restoration paintings of revolutionaries.